

LA Varenne le 25 février 2010

## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 3 FEVRIER 2010 – 19 H 00

**RESIDENCE LES MARINES**  
94410 SAINT MAURICE

**ETAIENT PRESENTS** : MME HING – M. ROLLET – M. NARRAN – M. TEILHET – M. PRAT –

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : M. D'ATABEKIAN – MME BAUMANN – M. CHAIBAN

MME SERBAT informe le conseil syndical des nouvelles dispositions mises en place concernant la relation avec les gardiens : toute demande des gardiens doit être faite directement auprès du Syndic par téléphone ou par écrit (dates de congés). Aucune intervention directe ne doit être faite ni par les gardiens auprès des conseillers syndicaux, ni par les conseillers aux gardiens, et ce afin d'éviter les différentes versions des sujets traités.

MME SERBAT informe également le conseil qu'en présence de Mme DA MOTA, M. BOUTVILLAIN ainsi que Mme BOUTVILLAIN ont été convoqués et reçus au Cabinet pour faire un point sur les tâches à effectuer dans le cadre de leur contrat de travail, ainsi que le relationnel avec les résidents.

Afin d'être en phase avec la législation, les horaires de présence à la loge de Mme BOUTVILLAIN sont modifiés. Ils seront affichés dans chaque escalier ainsi que la fréquence des tâches hebdomadaires à effectuer dans le cadre de son contrat.

Le contrat du gardien prévoit deux fois par an le nettoyage du parking, le syndic examinera la possibilité de louer une auto-laveuse pour faciliter cette tâche.

Le Syndic confirmera par écrit aux deux employés du Syndicat la mise au point des tâches de chacun, effectuée au cours de ce rendez-vous.

## LECTURE DU COMPTE RENDU DU 9/12/2009

### - PROCEDURE C/MOULIN

L'Avocate a déposé ses conclusions. Mme DA MOTA a fait établir un constat d'huissier à la demande de Maître PICARD DUSSOUBS pour agréments ses conclusions.

A ce jour, le coût de cette procédure est de 2990 €

### - GARDIENNAGE

Mme DA MOTA a adressé plusieurs courriers recommandés à TIMGADE puis à REACTIV SECURITE concernant l'absence du maître chien plusieurs fois en janvier, ainsi qu'en novembre et décembre 2009.

### - ACHAT PLANTES

- revoir avec deux sociétés sur place afin d'avoir un point de vue extérieur et déterminer le total des plantes nécessaires ainsi que leur nature.

## ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE EASSEMBLEE GENERALE

### - FIBRE OPTIQUE

M. TEILHET précise qu'il est rentré en contact avec FREE qui propose l'amenée d'un câble FTTH . Il prend contact avec NUMERICABLE pour savoir si ceux-ci souhaitent passer en FTTH ou bien s'ils restent en FTTB (coaxial).

Transmettre à M. TEILHET le contact NUMERICABLE pour les Marines

- demander à NUMERICABLE de remplacer toutes les connexions actuelles dans les armoires de commande par des connexions HD

### - ECLAIRAGE SUPPLEMENTAIRE ARRIERE RESIDENCE

Des devis sont demandés.

### - CONFORMITE ASCENSEURS

Mme DA MOTA précise qu'OTIS souhaite rencontrer le conseil syndical pour sa proposition dans le cadre des travaux de conformité.

KONE ne répond pas aux demandes concernant le chiffrage de ces travaux. Une autre société sera consultée.

### - TRAVAUX HALLS

Un courrier recommandé a été adressé à ORBIS courant janvier. Une télécopie de réponse a été reçue ce jour. Elle sera apposée dans les halls d'entrée pour information. Répondre à ORBIS que les résidents sont mécontents de la tournure de ce chantier ainsi que des délais d'exécution. Toujours en attente la réception des fiches techniques.

### - CURAGE DES CANALISATIONS

Des devis ont été demandés concernant ce point. Il est proposé un passage ponctuel ou un contrat triennal plus attractif au niveau coût, et permettant une garantie de bon écoulement.

DIVERS

M. PRAT précise qu'un des interrupteurs du rez-de-chaussée est scotché !!

La séance est levée à 21 H 30 .

PROCHAINE REUNION PREVUE LE 23 MARS 2010 A 19 H 00 (CBT IMMOBILIA).